La première formation en ligne pour l'ensemble des professionnel.le.s de l'enfance en Suisse.













DÉCLARATION DE GENÈVE SOCIÉTÉ DES NATIONS 1924

- 1. L'ENFANT doit être mis en mesure de se développer d'une façon normale, matériellement, spirituellement.
- 2. L'ENFANT qui a faim doit être nourri ; l'enfant malade doit être soigné ; l'enfant arriéré doit être encouragé ; <u>l'enfant</u> <u>dévoyé doit être ramené</u> ; l'orphelin et l'abandonné doivent être secourus.
- 3. L'ENFANT doit être le premier à recevoir des secours en temps de détresse.
- 4. L'ENFANT doit être mis en mesure de gagner sa vie et doit être protégé contre toute exploitation.
- 5. L'ENFANT doit être élevé dans le sentiment que ses meilleures qualités doivent être mise au service de ses frères.



Convention relative aux droits de l'enfant

- Un traité contraignant!
- Concerne les droits fondamentaux de l'enfant
- Pour tous les aspects de la vie de l'enfant.
- Contient:
 - droits de protection,
 - · libertés civiles,
 - droits socioéconomiques,
 - etc.

CONVENTION des **DROITS** de L'ENFANT

Observation générale No 5 (2003).

Mesures d'application générales de la Convention relative aux droits de l'enfant. (...) l'obligation d'intensifier leurs efforts dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités de toutes les personnes impliquées dans le processus de mise en œuvre de la Convention, à savoir les fonctionnaires, les parlementaires et les membres du pouvoir judiciaire, ainsi que de toutes celles qui s'occupent d'enfants, et notamment les dirigeants des communautés, les chefs religieux, les enseignants, les travailleurs sociaux et d'autres professionnels, y compris ceux qui travaillent avec les enfants dans des établissements et centres de détention, la police et l'armée, y compris les forces de maintien de la paix, ceux qui travaillent dans les médias et beaucoup d'autres personnes. (par. 53).

Ainsi en 2002, le Comité a recommandé:

(...) c) D'élaborer et de diffuser des programmes de formation systématiques et permanents dans le domaine des droits de l'homme, y compris les droits de l'enfant, à l'intention de tous les groupes professionnels travaillant pour et avec des enfants (par exemple les parlementaires aux échelons fédéral et cantonal, les juges, les avocats, les responsables de l'application des lois, les fonctionnaires, les agents des administrations locales, le personnel des établissements et des lieux de détention pour enfants, les enseignants et le personnel de santé).

En 2015, le Comité a répété ses recommandations ainsi :

(...) b) D'élaborer des programmes de formation systématique et permanente sur les droits de l'enfant à l'intention de tous les professionnels qui travaillent avec ou pour les enfants, comme les juges, les avocats, les agents des forces de l'ordre, les fonctionnaires, les enseignants, le personnel de santé, y compris les psychologues, et les travailleurs sociaux.

Observations finales concernant le rapport de la Suisse. Octobre 2021

Diffusion, sensibilisation et formation

«veiller, notamment en y consacrant des ressources suffisantes, à ce qu'une formation systématique sur les droits de l'enfant et sur la Convention et ses Protocoles facultatifs soit dispensée à tous les professionnels qui travaillent au service ou au contact des enfants, en particulier à ceux qui travaillent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la protection de l'enfance, de la protection sociale, de la protection de remplacement, de la justice et de l'asile».

Projet porté et coordonné par l'Institut International des Droits de l'Enfant (IDE), la Fondation Terre des hommes (Tdh) et le Centre Interfacultaire des Droits de l'Enfant (CIDE).

En collaboration avec plus de 40 partenaires de la société civile et du monde académique en Suisse.









COUNCIL OF EUROPE



Netzwerk Kinderrechte Schweiz Réseau suisse des droits de l'enfant Rete svizzera diritti del bambino Child Rights Network Switzerland





Fachverband Sozial- und Sonderpädagogik Association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée









Fachhochschule Nordwestschweiz Hochschule für Soziale Arbeit















Haute école pédagogique du Valais Pädagogische Hochschule Wallis











Amis du Dr Korczak



Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana







STRUCTURE DU MOOC

- Six modules sur des thématiques générales et spécifiques, d'une durée d'environ 3 à 4 heures chacun, qui permettent d'acquérir les bases dans le domaine des droits de l'enfant.
- Chaque module propose des séquences vidéo animées par des spécialistes qui transmettent les connaissances-clés des thèmes abordés, mais aussi des exemples de bonnes pratiques en Suisse et à l'étranger, ainsi que des documents essentiels à connaître.
- Chaque module contient un test de connaissances sous forme de quiz.
- Le MOOC peut être lancé à tout moment par les participants.

6 Modules

- 1. Introduction aux droits de l'enfant
- 2. La protection des enfants
- 3. Les droits de l'enfant dans le domaine de la santé
- 4. Les droits de l'enfant et l'accès à la justice
- 5. Les droits de l'enfant et l'éducation
- 6. Les droits de l'enfant et le placement extra-familial

Des modules structurés en séquences et en unités.

1. Introduction aux droits de l'enfant

- La Convention relative aux droits de l'enfant
- 2. Le Conseil de l'Europe et les droits de l'enfant
- 3. Le contexte suisse

2. <u>La protection des enfants</u>

- l. Grandir dans la dignité : reconnaître la violence à temps et agir de manière appropriée
- 2. La prévention des abus
- 3. Le système de protection de l'enfance, de l'aide à l'enfance et de protection de la jeunesse en Suisse

Des modules structurés en séquences et en unités

3. <u>Les droits de l'enfant dans le domaine de la santé</u>

- 1. Accès à la santé et au système de santé
- 2. Participation de l'enfant concernant sa santé
- 3. Santé mentale
- 4. Droits de l'enfant et changement climatique
- 5. Niveau de vie

4. <u>Les droits de l'enfant et l'accès à la justice</u>

- Les droits de l'enfant et le système de justice pénale
- 2. Alternatives à la justice pénale
- 3. Les droits de l'enfant et la justice civile
- 4. L'audition et la représentation de l'enfant dans les procédures judiciaires

Des modules structurés en séquences et en unités

5. <u>Les droits de l'enfant et l'éducation</u>

- l. La petite enfance et les droits de l'enfant
- 2. Les droits de l'enfant à l'école
- 3. Les droits de l'enfant et l'environnement numérique

6. <u>La protection de remplacement et le placement extra-familial</u>

- 1. Le placement extra-familial en Suisse
- L'enfant et ses droits dans les différentes étapes du placement
- 3. Les droits de l'enfant dans les différentes modalités de placement

Module 3 : Droits de l'enfant et le système judiciaire suisse

3.1 Les droits de l'enfant et le système de justice pénale

- 3.1.1 Le cadre international de la justice pénale
- 3.1.2 Droit pénal des mineurs (DPMin) : Droit pénal des mineurs / Procédure pénale des

mineurs

- 3.1.3 Etat des lieux de la délinquance juvénile
- 3.2 Alternatives à la justice pénale
- 3.2.1 La justice restaurative
- 3.2.2 Médiation pénale
- 3.2.3 Les neurosciences en justice, quels usages?

Module 3 : Droits de l'enfant et le système judiciaire suisse

3.3 Les droits de l'enfant et la justice civile

- 3.3.1 Bien de l'enfant ou intérêt supérieur de l'enfant?
- 3.3.2 Nouvelles approches pour prendre en compte l'enfant dans les procédures civile : le consensus parental ?
- 3.3.3 Développements législatifs récents concernant les familles LGBTIQ
- 3.4. L'audition et la représentation de l'enfant dans les procédures judiciaires
- 3.4.1 Le droit de l'enfant de participer aux procédures judiciaires et administratives
- 3.4.2 Le droit de l'enfant à une représentation légale
- 3.4.3 L'audition de l'enfant dans la procédure de demande asile

PARTENAIRES

Organisations de la société civile :

- Association ESPAS
- AsyLex
- Amnesty International
- Caritas Suisse
- Child Identity Protection
- CHUV
- Communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant (CIQUE)
- Conseil de l'Europe
- Endoxaneuroscience
- Fondation Brocher
- Fondazione ASPI
- Idée Sport
- Integras
- Kibesuisse

PARTENAIRES

Organisations de la société civile (continue):

- Kinderanwaltschaft Schweiz
- Limita
- Netpathie
- OIM Suisse
- Protection de l'enfance Suisse
- Pro Juventute
- Réseau suisse des droits de l'enfant
- Société suisse de droit pénal des mineurs (SSDPM)
- Service social international
- Terre des hommes Foundation
- Terre des hommes Suisse
- Terre des hommes Allemagne
- UNICEF Suisse et Liechtenstein

PARTENAIRES

Universités et hautes écoles :

- Centre inter facultaire en droits de l'enfant (CIDE), Université Genève (UNIGE)
- Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg (UNIFR)
- Institut Kinder- und Jugendhilfe, Haute école de travail social FHNW
- Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS)
- Haute Ecole et Ecole Supérieure de Travail Social, HES – SO Valais
- Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) - Travail social
- Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI)
- Université de Lausanne (UNIL)



10 December 2024

8h30 Welle7 Workspace Schanzenstrasse 5 3008 Bern

BY INVITE ONLY

You are cordially invited to attend the long awaited unveiling of www.childrights-mooc.ch – a world first uniting over 40 Swiss based organisations, 80 experts and numerous children.

SPEAKERS

KEYNOTE SPEAKER

ASTRID WÜTHRICH

Office fédérale des assurances sociales OFAS Vice-directrice

DAVID ZINDLER

Youth representative for Switzerland in 2021 before CRC Committee

JEAN ZERMATTEN

CRC Committee Former chairperson

MICHELLE COTTIER

University of Geneva Professor

PLUS live screening of www.childrights-mooc.ch

CLAUDIA CORDES Coordinator

RSVP BY

30 November 2024 (limited places) Siena.Demetriou@child-identity.org

For further info www.childrights-mooc.ch



MERCI

